



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est



**FICHE DIPLÔME**

Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)

## BP METIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

### INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP**  
**Code RNCP : 32238**

#### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS**

##### **▣ Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

##### **▣ En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

##### **▣ Autres dispositifs de la Formation**

**Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

#### **PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

#### **CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

- Le professionnel du plâtre et de l'isolation intervient sur des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels. Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie...) et dans des conditions particulières (solllicitation aux chocs, humidité, grande hauteur...)

### 1. Activités visées

Faux plafonds, rosaces, moulures : rien d'impossible pour le plâtrier ! Il prépare des surfaces parfaitement lisses et polies pour les peintres ou les menuisiers. Puis, il " gâche " le plâtre ou projette l'enduit mécaniquement pour obtenir des effets de matière ou de crépi. Seul ou en équipe, sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation, le plâtrier peut aussi être maçon ou peintre en bâtiment.

### 2. Compétences attestées

Etude et préparation d'un ouvrage :

- Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier
- Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier
- Traduire graphiquement
- Evaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins en matériaux
- Déterminer les besoins en matériels et en main d'oeuvre
- Gérer les approvisionnements

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise :

- Préparer et suivre la réalisation des tâches
- Assurer la gestion quotidienne du chantier
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Préparer le poste de travail
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Animer une petite équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier
- Rendre compte

Réalisation d'ouvrages communs :

- Construire des ouvrages communs en briques plâtrières
- Réaliser des enduits en plâtre
- Construire des ouvrages communs en plaques sur ossature
- Construire des ouvrages communs en carreaux
- Réaliser une moulure en plâtre
- Poser des éléments décoratifs
- Réaliser des enduits et poser des bandes



# i INFORMATIONS

## SITES DE FORMATION

BTP CFA Haute-Marne (52)



## DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

## PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

## COÛT DE LA FORMATION

### ▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

### ▣ Par la voie des contrats de

### professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

### PLUS D'INFO :

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

### POUR FACILITER

### VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 05/10/2021

Réalisation d'ouvrages de conception complexe :

- Implanter des ouvrages
- Construire des ouvrages de conception complexe en briques plâtrières
- Construire des ouvrages de conception complexe en plaques sur ossature
- Réaliser un doublage en complexe isolant thermo-acoustique
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser une chape sèche légère
- Construire des ouvrages de conception complexe en carreaux
- Construire un plafond modulaire
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure

## 3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

## 4. Méthodes pédagogiques



Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

## 5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

## 6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

## 7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

